

Communiqué de presse

23 janvier 2026

Travaux du demi-échangeur de Salon nord : Fermeture partielle de l'A7 en direction de Lyon au niveau de la bifurcation de l'A7/A54



Dans le cadre de la poursuite des travaux du demi-échangeur de Salon nord, les opérations en cours vont nécessiter la fermeture partielle de l'A7 en direction de Lyon au niveau de la bifurcation A7/A54 durant la nuit du lundi 26 janvier 2026, de 21h à 6h. Un itinéraire de déviation sera mis en place pendant toute la durée de l'opération. En cas de conditions météorologiques défavorables, ces fermetures seront annulées et reportées à une date ultérieure.

Fermeture nocturne de l'A7 en direction de Lyon au niveau de la bifurcation de l'A7/A54 durant la nuit du lundi 26 janvier, de 21h à 6h.

Les conducteurs en provenance de Marseille souhaitant emprunter l'A7 en direction de Lyon devront sortir à l'échangeur de Salon centre (n°15) ou Grans / Salon-de-Provence (n°14) sur l'A54 afin de prendre l'avenue de Huntingdon, l'avenue Georges Borel puis le boulevard de la République avant de poursuivre sur la D538 jusqu'à l'échangeur de Sénas (n°26) ;

Les conducteurs en provenance de l'A54 pourront emprunter l'A7 en direction de Lyon en sortant à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) afin de prendre l'avenue de Huntingdon, l'avenue Georges Borel puis le boulevard de la République avant de poursuivre sur la D538 jusqu'à l'échangeur de Sénas (n°26) ;

La traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs en provenance de Marseille ou de l'A54 souhaitant emprunter l'A7 en direction de Lyon et dont les véhicules ont un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront suivre la direction de Nîmes par l'A54 puis prendre l'A9 en direction de Lyon afin de rejoindre l'A7 au niveau d'Orange.

Des outils d'information dédiés aux conducteurs

Au niveau des zones de travaux, les conditions de circulation seront modifiées. Des ralentissements sont susceptibles de se produire dans les zones de chantier. **Il est fortement conseillé aux usagers de l'A7 de s'informer des conditions de circulation avant de prendre la route** et de rester attentif aux conseils de déviation qui pourraient être communiqués.



Le site internet dédié au projet
www.echangeura7-salon-nord.fr



Le 3605

Pour tout savoir sur votre trajet, 24h/24 et 7j/7



Les réseaux sociaux
@A7Trafic



107.7

Radio VINCI Autoroutes, avec vous sur la voiture avec vous sur la voiture

Contact presse :

Nelly DESTEVE, nelly.desteve@vinci-autoroutes.com, 06 30 48 64 26

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France, accueillant chaque jour plus de 2,5 millions de clients et jusqu'à 4 millions l'été sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Premier concessionnaire autoroutier français, ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, sa sécurité et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires qu'elle irrigue, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

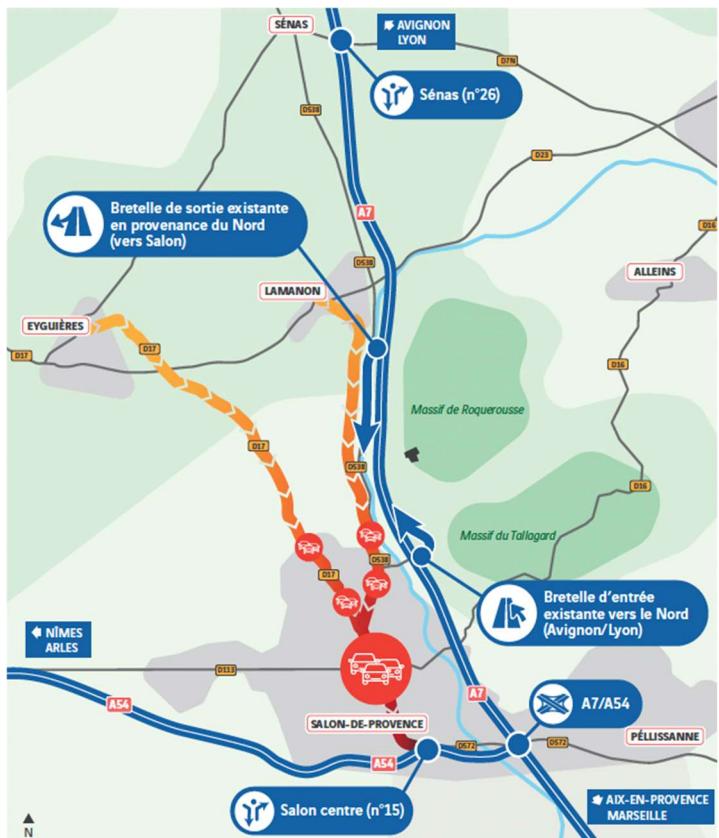
Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter), @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).

Un projet de desserte pour le Pays Salonnais

Le projet se situe sur l'A7, au nord de Salon-de-Provence. Cet axe accueille quotidiennement un fort trafic pendulaire (domicile/travail), d'environ 90 000 véhicules par jour et d'un trafic pouvant atteindre 135 000 véhicules par jour en période estivale. Porté par le territoire depuis des années, **ce nouvel aménagement est très attendu.**

La situation actuelle



Le demi-échangeur de Salon nord existant est composé :

- **d'une bretelle d'entrée sur l'A7 en direction du nord, vers Avignon et Lyon ;**
 - **d'une bretelle de sortie, en provenance du nord, vers Salon-de-Provence.**
- Ces deux bretelles sont espacées de 3 km.**

Aujourd'hui, pour les trajets du quotidien :

- les automobilistes résidant au nord de Salon-de-Provence (Eyguières, Lamanon, Salon...) **doivent traverser cette ville** pour se rendre dans le Pays Salonnais ;
- dans le sens sud/nord, ils doivent **emprunter l'A54 (sortie 13) ou aller jusqu'à Sénas pour se rendre dans les communes situées au nord de Salon-de-Provence.**

La situation actuelle entraîne des congestions routières importantes aux heures de pointe dans le centre-ville de Salon-de-Provence comme aux abords de l'échangeur n°15 de l'A54.

Le projet

Le projet vise à **améliorer la desserte du Pays Salonnais en complétant le demi-échangeur**, orienté vers le nord, par un demi-échangeur orienté vers le sud.



Il prévoit :

- **la création d'une bretelle d'entrée sur l'A7 en direction d'Aix /Marseille**, accessible depuis le chemin du Talagard ;
- **la création d'une bretelle de sortie en provenance du sud** (vers Salon-de-Provence), réalisée au niveau du chemin de Roquerousse.

Ces nouveaux aménagements vont ainsi **permettre les échanges dans les deux sens de circulation** vers le nord et le sud, réduisant les congestions.

Les aménagements prévus



Un chantier respectant l'environnement

- **Une forte intégration paysagère** conçue pour, à terme, créer un masque visuel pour les riverains (reboisement, compositions végétales...);
- **La création de 3 bassins de protection de la ressource en eau** pour récupérer et traiter les eaux de pluie tombées sur la chaussée avant leur rejet dans le milieu naturel ;
- La modification de la géométrie du tracé a permis de **réduire de plus de 2 ha** (soit près de 20 %), la surface totale d'habitats d'espèces protégées ou menacées par le projet ;
- **Au moins 23,5 ha seront consacrés aux mesures compensatoires**, soit plus du double du foncier impacté par le projet.

Les chiffres clés du projet

